

## Billet du syndic

Mesdames, Messieurs, Chers Habitants,

Nous voici arrivés au terme d'une année riche en événements et c'est avec une certaine émotion que je vois arriver la fin de cette année 2004. En effet, au niveau communal nous avons concrétisé différents projets prévus dans le plan de législature, tels que le giratoire de Bellossier sur la RC 11, route de Crassier, le début du chantier concernant la construction du "Molard" qui inclut la construction de deux appartements, les aménagements routiers et piétonniers au carrefour de la rue du Perron et Grand'Rue, entre autre... et c'est surtout au 31 décembre prochain que deux excellents collègues vont quitter la Municipalité.

Je profite ici de l'occasion qui m'est donnée, pour remercier sincèrement mon collègue Jacques Olivier qui quittera l'équipe municipale au 31 décembre prochain après 11 années de bons et loyaux services où il a su, par ses capacités, sa gentillesse et son ouverture d'esprit venir à bout de toutes les difficultés qu'un Municipal peut rencontrer, aujourd'hui plus que jamais.

J'aimerais également remercier notre Municipale Francesca Magna Eichmann pour les quatre années passées à la Municipalité où elle a toujours été disponible et nous a amené une sensibilité et une approche féminine des problèmes que nous avons eus à traiter.

A une époque où de plus en plus de gens "exigent, revendiquent, estiment avoir le droit de..." il est bon de leur rappeler, de temps à autre qu'ils ont aussi, en tant que citoyens, des devoirs. En effet, un Municipal ou un Syndic doit répondre à de plus en plus de sollicitations et d'attentes de la part de ces derniers et ce dans des délais de plus en plus courts, tout en respectant et en faisant respecter de manière impartiale une législation qui évolue très rapidement.

Il faut ajouter à cela l'emprise de plus en plus forte d'une administration cantonale en pleine mutation depuis de trop nombreuses années qui ne cesse, au travers

d'une kyrielle de nouvelles lois et de nouveaux reports de charges de mettre sous pression financière l'ensemble des communes vaudoises. Je ne citerai qu'un exemple, "la facture sociale à charge des communes aujourd'hui pour 50%".

Aujourd'hui, plus que jamais, les projets et les batailles politiques se gagnent mais surtout se concrétisent en étant proche de la population et surtout à son écoute. C'est ce que la Municipalité d'Eysins a toujours essayé de faire.

Notre commune, au fil du temps, a grandi dans le calme, pour preuve notre population qui comptait 836 habitants au 31 décembre 2003 en compte à ce jour 926.

Grâce aux autorités qui nous ont précédés, Eysins a toujours su rester un village ouvert sur les autres, où il fait bon vivre, avec des sociétés locales vivantes, avec diverses manifestations annuelles telles que les marchés d'automne et de Noël...

Aujourd'hui, je me réjouis de l'arrivée de nouveaux habitants qui nous permet d'accueillir de nouvelles sensibilités, de nouvelles idées et aussi bien évidemment de nouveaux besoins, j'en veux pour preuve la création de deux nouvelles classes d'école, inscrites dans le projet du Molard et qui seront mises à disposition pour la rentrée scolaire d'août 2005.

Je ne voudrais pas terminer ce petit billet sans me réjouir d'accueillir deux nouveaux municipaux en la personne de Madeleine Gaudin et de René Heiniger à qui je souhaite d'ores et déjà plein succès et beaucoup de satisfaction dans leur nouvelle fonction au service de notre population et de notre village.

Je vous souhaite en mon nom et au nom de la Municipalité, nos meilleurs vœux pour une bonne et heureuse nouvelle année 2005, qu'elle soit faite de bonheur, de convivialité et de sourires ainsi que de très joyeuses Fêtes de Noël.

Mario-Charles Pertusio  
Syndic



Pour nous faire parvenir vos articles, annonces, poèmes, coups de gueule, idées, etc.:



Commune d'Eysins • 1262 Eysins  
Tél. 022 361 34 95 • Fax 022 362 64 39  
info@eysins.ch

## Infos municipales

## Nouveaux municipaux

Dès le 1er janvier 2005, Mme Madeleine Gaudin et M. René Heiniger rejoindront la Municipalité, suite à leur brillante élection du 28 novembre dernier.

Tous deux ont été assermentés lors de la séance du Conseil communal du 8 décembre 2004.

Nous leur souhaitons plein succès dans leur nouvelle fonction.



## Fermeture de fin d'année de la déchetterie Intercommunale de Signy

**Samedi 25 décembre 2004 fermé**

**Samedi 1er janvier 2005 fermé**

Merci de vous conformer à cet horaire de fin d'année.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture habituels qui ne changeront pas pour l'an 2005 :

**Lundi : 17h à 19h**

**Mercredi 17h à 19h**

**Samedi 10h à 12h**



## à louer

## Jardin potager

au centre du village

Les personnes qui sont intéressées peuvent s'adresser à Madame Waser au greffe Municipal pendant les heures d'ouvertures.

(tél. 022 361 34 95)



## Informations sur l'eau potable

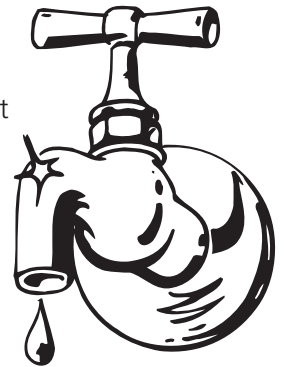
Selon les analyses de juillet 2004

### Le service de distribution d'eau potable du S.I.E.C.G.E. informe

L'eau potable du SIECGE répond à des exigences de qualité sévères.

Le système d'assurance qualité a fait ses preuves.

L'eau potable distribuée par le SIECGE présente une teneur particulièrement basse en nitrates (haute teneur en minéraux, excellente qualité). Tous les échantillons répondent aux exigences légales.



Les valeurs microbiologiques sont restées en-dessous des seuils de tolérance prescrits.

Cette eau potable, avec 23,5° F, est classée moyennement dure. Veuillez tenir compte de cette valeur dans le dosage des produits à lessive.

Dans la nature, l'eau coule sur les rochers, s'infiltré à travers les graviers et le sous-sol. Au cours de son voyage, elle emporte avec elle de précieux minéraux. Plus elle contient de particules de calcaire et de magnésium, plus l'eau est dite dure. La dureté n'altère pas la qualité de l'eau, mais elle permet plutôt d'en améliorer le goût.

L'eau potable présente une teneur particulièrement basse en nitrates : 1,7 mg nitrates par litre.

Le seuil de tolérance est fixé à 40 mg nitrates par litre d'eau potable. La qualité chimique de l'eau potable est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.

L'eau potable provient de sources naturelles pour une part de 70 %. L'eau des sources peut alimenter le réseau sans autre traitement. Les derniers 30 % sont achetés au réseau régional de distribution d'eau, la SAPAN (Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction de l'eau du lac de la région Yonnaise).

### Autres renseignements :

Adresse du distributeur, personne de contact: Monsieur R. Jaquinet

S.I.E.C.G.E.  
Rue du Vieux Collège 4  
Les Platanes  
1275 Chésereux  
tél./fax 022 369 39 64

## Le Conseil communal en direct



Le Conseil communal s'est réuni le 8 décembre 2004. Deux objets étaient présentés aux Conseillers :

### Préavis municipal n° 30 concernant le budget 2005

L'élaboration du budget 2005 a été principalement marquée par un élément qui devient malheureusement récurrent, à savoir des informations lacunaires et tardives fournies par l'Etat.

En effet, pour exemple, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques, la détermination des impôts 2003 permet de constater que, sur un nombre total de contribuables de 459, au 30 septembre 2004, seul 196 (42.7 %) des cas ont été traités, ce nombre se montait, à fin octobre 2004, à 254 (55.34 %).

Toutefois, nous avons pu établir une évaluation des impôts prévus pour 2005 en prenant en compte un certain nombre de contribuables qui seront inscrits dans notre commune au 31 décembre 2004. Cette procédure nous a permis, en ajustant les montants évalués pour 2003, de déterminer une augmentation de l'impôt sur le revenu et la fortune que la Municipalité a voulu très prudente de l'ordre de 5 % pour 2005.

Il est important de préciser, une fois encore, qu'après bascule du point d'impôt communal au 31 décembre 2003, à savoir de 80 à 59.7 pour notre commune, le revenu du poste "210.4001 Impôts sur le revenu" est en très légère augmentation, ceci grâce à l'arrivée de nouveaux habitants.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité a donc décidé de prendre en compte les dernières informations qui nous ont été fournies par le Département des Finances, DFIN, à fin octobre 2004 et d'élaborer le budget 2005, en calquant nos prévisions de rentrées fiscales sur les mêmes bases que celles de l'Etat de Vaud.

Le budget 2005 se distingue donc par un excédent de dépenses de Fr. 93'602.-. La principale modification, par rapport au budget 2004, est une augmentation du versement au fonds de péréquation de l'ordre de Fr. 30'000.-, ainsi qu'une augmentation de la facture sociale de l'ordre de Fr. 46'000.-.

**Les Conseillers communaux ont approuvé le préavis n° 30 à l'unanimité.**

### Préavis municipal n° 31 concernant l'arrêté d'imposition 2005

A ce jour et suite à la bascule au 31 décembre 2003, nous ne connaissons pas les répercussions de ladite bascule en ce qui concerne les rentrées fiscales pour notre commune, puisque seul 55.34 % des contribuables de notre commune ont été taxés au 31 octobre 2004.

Il nous semble opportun de maintenir le taux d'imposition à Fr. 0.597 afin de permettre à notre commune d'avoir une marge d'autofinancement suffisante, sans emprunter, pour, d'une part, continuer à effectuer certains investissements liés au plan de législature 2002 – 2006, ainsi que de respecter nos engagements et surtout de couvrir nos charges courantes.

Le moment semble donc mal choisi pour une modification du taux d'imposition, compte tenu des éléments cités ci-dessus.

Comme mentionné dans le budget, La Municipalité tient à rester prudente dans son analyse des projections financières pour l'année 2005. Elle se veut réaliste en tenant compte d'un maintien du niveau des impôts et de la maîtrise de nos charges courantes.


**Les Conseillers communaux ont accepté le préavis n° 31 à l'unanimité.**

## Le bureau du Conseil Communal pour 2005 a le visage suivant

Président	Claude Décosterd	Scrutatrices	Gisèle Richner
1er vice-président	Georges-Claude Le Coultre		Andréa Ruchti
2ème vice-président	Jean-Daniel Heiniger	Scrutatrice suppléante	Chantal Kupler
Secrétaire	Nelly Meinen	Scrutateur suppléant	Patrick Velluz
Secrétaire suppléant	Georges Olivier		

## Cultes à Eysins

janvier à mars 2005

	<b>Janvier</b>	02	culte du souvenir	à	10h00
		16	culte de jeunesse	à	19h00
		30	culte	à	09h15*
		30	concert	à	17h00
<b>Février</b>	06	culte	à	09h15	
<b>Mars</b>	06	culte	à	09h15*	
	25	culte	à	10h00*	

\* culte avec sainte cène.

Sonnerie de cloche à 19h la veille de chaque dimanche ou fête où un culte est célébré à l'église d'Eysins.

Les personnes empêchées de participer au culte peuvent demander de recevoir la sainte cène à domicile.

Adressez-vous aux conseillères de paroisse:

Josette Olivier  
(tél. 022 361 83 35)

ou Edith Glauser  
(tél. 022 361 43 08).



## Infos municipales

### Le feu des sapins de Noël

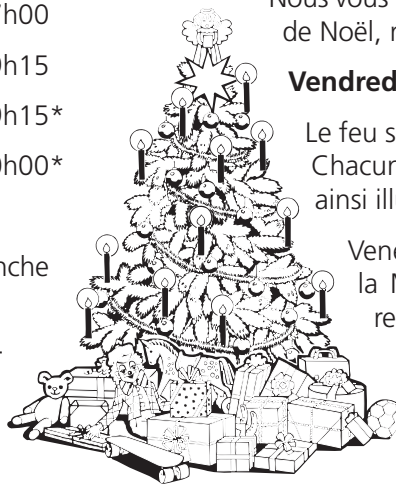
Pour fêter dans la lumière le début de l'an 2005, la Municipalité allumera un feu de joie avec les vieux sapins de Noël.

Nous vous prions de ne pas jeter votre sapin de Noël, mais de l'apporter avec vous le

**Vendredi 7 janvier 2005 dès 18h30**

Le feu se fera à la rue du Vieux Collège. Chacun pourra y lancer son arbre sec et ainsi illuminer la nuit.

Venez nombreux, même sans sapin, la Municipalité se réjouit de vous rencontrer pour partager avec vous un verre de vin chaud et vous présenter ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.



La Municipalité

### Fermeture des bureaux pendant les fêtes de fin d'année

Nous vous informons que les bureaux du Greffe municipal, Madame Waser et du contrôle des habitants, des assurances sociales et de la police des étrangers, Madame Massarutto, seront fermés pendant les fêtes de fin d'année du

**vendredi 24 décembre 2004 à 12h00**

jusqu'au

**mardi 4 janvier 2005 à 15h00**

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de bonnes fêtes de Noël, ainsi que nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

## Bonheur et tristesse

### Ils sont nés:

Gaëlle ALFIERI née le 9 octobre 2004

Eléonore VUILLEUMIER née le 15 octobre 2004

Johan Aloys BACHELARD né le 19 novembre 2004

### Ils se sont mariés:

Mme Roxana AGÜERO NEYRA  
et M. Daniel WERFFELI le 4 novembre 2004.

### Elles ont fêté:

M. André Pasche, ses 85 ans le 25 novembre 2004

### En souvenir de:

Rose-Marie Perrier décédée le 19 octobre 2004

### Vignettes vélo

Pour tous les amateurs de la petite reine, nous vous informons que les vignettes vélo seront disponibles gratuitement dès le début février 2005 auprès de notre contrôle de l'habitant.

Nous vous rappelons que chaque famille peut en obtenir deux, offertes gracieusement par la Municipalité.

